Investment Canada

1991-92 Estimates

Part III

Expenditure Plan

91-03455/

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. The Part III documents provide additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with Part II.

© Minister of Supply and Services Canada 1991

Available in Canada through

Associated Bookstores
and other booksellers

or by mail from

Canada Communication Group — Publishing
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-2/1992-III-62
ISBN 0-660-56324-X

1991-92 Estimates

Part III

Investment Canada

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document. As such, it contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the Program including a description, information on its background, objectives and planning perspective as well as performance information that forms the basis for the resources requested. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the Program more fully.

Section I is preceded by details of Spending Authorities from Part II of the Estimates and Volume II of the Public Accounts. This is to provide continuity with other Estimates documents and to help in assessing the Program's financial performance over the past year.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section while the topical index is intended to facilitate its use as a reference and research document. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 4
B. Use of 1989-90 Authorities 5

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92
1. Highlights 6
2. Summary of Financial Requirements 6
B. Recent Performance
1. Highlights 7
2. Review of Financial Performance 9
C. Background
1. Introduction 9
2. Mandate 10
3. Program Objective 10
4. Program Description 10
5. Program Organization for Delivery 10
D. Planning Perspective
1. External Factors Influencing the Program 12
2. Initiatives 13
3. Update on Previously Reported Initiatives 13
E. Program Effectiveness 14
F. Performance Information and Resource Justification 15

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources
1. Financial Requirements by Object 21
2. Personnel Requirements 22
3. Net Cost of Program 23
B. Topical Index 24

Spending Authorities

A. Authorities for 1991-92 - Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority

Vote	(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates	1990-91 Main Estimates
	Investment Canada		
65	Program expenditures	**9,206**	8,928
(S)	Contributions to employee benefit plans	**1,001**	955
	Total Agency	**10,207**	9,883

Votes - Wording and Amounts

Vote	(dollars)	1991-92 Main Estimates
	Investment Canada	
65	Investment Canada - Program expenditures	**9,206,000**

Program by Activity

(thousands of dollars)	1991-92 Main Estimates				1990-91 Main Estimates
	Authorized person-years*	Budgetary Operating	Capital	**Total**	
Investment Development	126	10,177	30	**10,207**	9,883
1990-91 Authorized person-years*	126				

* See Figure 9, page 22 for additional information on person-years.

B. Use of 1989-90 Authorities - Volume II of the Public Accounts

Vote	(dollars)	Main Estimates	Total Available for Use	Actual Use
	Investment Canada			
50	Program expenditures	8,632,000	8,632,000	**8,583,053**
(S)	Contributions to employee benefit plans	926,000	926,000	**926,000**
Total Program - Budgetary		9,558,000	9,558,000	**9,509,053**

Section I
Program Overview

A. Plans for 1991-92

1. Highlights for the Estimates Year

During the 1991-92 fiscal year, the Agency will continue to contribute to the government's objective of economic renewal for Canada. The Agency will:

- continue to monitor closely and review foreign acquisitions of Canadian businesses, especially those cases with potentially significant implications for Canada to ensure that such investments are fully consistent with Canadian interests (see pages 14 and 16);
- undertake an intensified effort to broaden international interest in Canada as a place for investment and to communicate to foreign investors opportunities arising from the Canada-United States Free Trade Agreement (FTA) and more generally from Canada's market-oriented policy framework, together with specific investment opportunities in a number of high-technology industries (see page 16);
- provide policy and research support to the Minister responsible for Investment Canada, and to other Ministries as appropriate, concerning international competitiveness and the role of foreign direct investment (FDI); the role of Canadian direct investment abroad will also be examined (see page 17);
- provide policy and research support for the trilateral trade negotiations with the United States and Mexico (see pages 14 and 17);
- continue to build strong research linkages with the academic community, and the transmission of the results of this research to the business community, federal and provincial government officials, and interested Canadians generally; and
- implement measures arising out of the study on the Advancement of Women and the Public Service 2000 (PS 2000) initiatives.

2. Summary of Financial Requirements

Figure 1: Financial Requirements

(thousands of dollars)		**Estimates 1991-92**	Forecast 1990-91	Actual 1989-90
Investment Canada		**10,207**	9,660	9,509
Person-years*:	Controlled by TB	**126**	120	121
	Other	**1**	1	1

* See Figure 9, page 22 for additional information on person-years.

Explanation of Change: The financial requirements for 1991-92 are 3.3% or $324,000 higher than the 1990-91 Main Estimates of $9.8 million (see Spending Authorities, page 4). This increase is mainly due to:

	($000)
• increased levels due to inflation allowances for salaries and wages, and employee benefits, and an adjustment to the costing schedule; and	415
• a reduction due to the elimination of the federal sales tax.	(91)

Explanation of 1990-91 Forecast: The 1990-91 forecast (which is based on information known to management as of November 30,1990) is $223,000 or 2.2% lower than the 1990-91 Main Estimates of $9.8 million (see Spending Authorities, page 4). Part of this difference reflects the Agency's contribution to the support of canadian troops in the Persian Gulf and is accounted for by the following items:

	($000)
• a potential underutilization in salary and wages due to delays in staffing vacant positions; and	200
• a reduction due to the elimination of the federal sales tax.	23

B. Recent Performance

1. Highlights for the Year in Progress and the Past Year

Highlights of the Program in 1990-91:

- the Agency's sector specific promotion programs were expanded and a study of investment promotion programs of other countries was carried out (see page 16);
- two major conferences were conducted in September in Ottawa and November in Toronto as well as various smaller events and seminars which were held throughout the year (see pages 14 and 18);
- a working papers series was established on investment issues and a new investment publication was released (see pages 14, 17 and 19); and
- business profiles were developed on Canadian companies (see pages 8, 16 and 18).

Highlights of the Program's performance for 1989-90:

Investment Trends

- a total of 964 investment proposals were filed during the year (see pages 19 and 20);
- cross-border flows of foreign direct investment to Canada reached record levels in 1989; the surge of inward investment more than offset the growth in Canadian direct investment abroad, and Canada has been a net capital importer of direct investment since 1985; during the first half of the 1980s, Canada was a net exporter of direct investment;

- acquisitions accounted for slightly more than half of the almost $12 billion foreign direct investment inflow; approximately half of these acquisitions, however, involved already foreign-owned Canada-based enterprises (see Figure 2);

- the infusion of new management, technology, expanded market access and other benefits associated with foreign direct investment, whether for acquisitions or for new businesses and plant expansions, provided much needed help in ensuring that Canada stays abreast of the forces of global competition;

- the industry distribution of foreign direct investment continued to reflect the growing importance of the service sector; FDI in the resource and manufacturing sectors was strong but most of this was the result of reinvested earnings rather than cross-border investment flows;

- while the United States continues to be the major source of international direct investment for Canada, other countries (notably Japan, the United Kingdom, France and Germany) have been rapidly increasing their presence in Canada; there is now a much more balanced participation in Canada by members of the Triad; Hong Kong investment in Canada has grown particularly rapidly, but from a small base and it still accounts for less than one per cent of Canada's total stock of foreign direct investment;

Figure 2: Reviewed Acquisitions

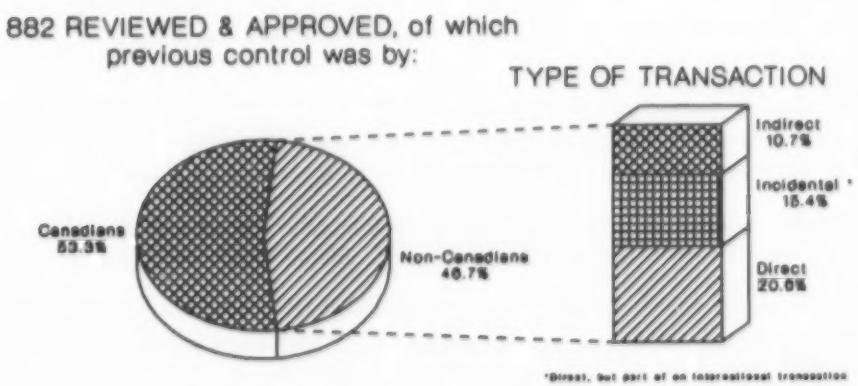

*(Cumulative data 30/06/85 - 30/09/90)

Program Activities

- in the first year of the Canada-U.S. Free Trade Agreement, numerous speeches, seminars and briefings were given to business executives in many countries to make them better aware of how the FTA improved Canada as an investment site and as a gateway to the North American market. Such briefings reported on the advantages Canada has to offer an investor in comparison to the U.S.;

- to supplement existing promotional programs, the Agency began to provide potential investors with profiles of individual Canadian companies seeking various types of investments;

- through one-on-one meetings with hundreds of companies in Europe, Asia and the U.S., potential investors were informed about specific investment opportunities in Canada. Briefings were provided to companies in many industrial sectors but special emphasis was placed on companies and opportunities in the biotechnology, medical devices, software and optoelectronics sectors;

- the Agency welcomed and briefed missions of potential investors from Japan, Singapore, the U.S., and France;

- the Agency held a major international conference of experts on the internationalization of research and development (R&D);

- the Agency worked with the Canadian venture capital community to establish international network linkages with those in the U.K., the Netherlands, Germany and Italy to facilitate investment and technology transfers into Canada;

- Investment Canada considerably expanded its research effort and much improved networks have been established with the academic and business communities; and

- participation in interdepartmental policy discussion and advice to the Government on investment-related issues was also strengthened.

2. Review of Financial Performance

Figure 3 summarizes the major changes in financial requirements that occurred in 1989-90. The 1989-90 expenditures were $49,000 or .005% lower than the Main Estimates.

Figure 3: 1989-90 Financial Performance

(thousands of dollars)	1989-90		
	Actual	Main Estimates	Change
Investment Canada Program	9,509	9,558	(49)
Person-years*: Controlled by TB	121	126	(5)
Other	1	1	-

* See Figure 9, page 22, for additional information on person-years.

C. Background

1. Introduction

The Investment Canada Act came into force June 30, 1985 to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians. The Act provides for the review of significant foreign acquisitions so as to ensure net benefit to Canada. Also, the Act regulates foreign investment in new business in some sectors (e.g. the cultural industries).

The federal investment promotion activities are co-ordinated by means of a committee chaired by the President of Investment Canada and consisting of the deputy ministers from Industry, Science and Technology Canada, and External Affairs and International Trade

Canada, and senior-level representatives from the Department of Finance, and the Canadian Employment and Immigration Commission. Investment Canada promotes and facilitates investment, through the preparation and co-ordination of promotional and research materials.

2. Mandate

Section 6 of the Investment Canada Act provides for the establishment of an Agency, Investment Canada, to advise and assist the Minister responsible for the administration of the Act. The responsible Minister is the Minister of Industry, Science and Technology. Investment Canada's role is one of active promotion of business investment by Canadians and non-Canadians while assisting the Minister with policy advice and by ensuring that significant investments by non-Canadians are beneficial to Canada.

3. Program Objective

To contribute to Canada's economic growth by being a catalyst and the focal point for public and private efforts to foster increased investment which benefits Canada.

4. Program Description

Section 2 of the Investment Canada Act states that:

> "Recognizing that increased capital and technology would benefit Canada, the purpose of this Act is to encourage investment in Canada by Canadians and non-Canadians that contributes to economic growth and employment opportunities and to provide for the review of significant investments in Canada by non-Canadians in order to ensure such benefits to Canada."

The government has emphasized a commitment to adopt policies that foster higher levels of investment, greater innovation, increased international competitiveness, and a positive climate for the development and growth of new enterprises.

As a part of its economic agenda, the government tabled the Investment Canada Bill on December 7, 1984. On June 30, 1985, the Investment Canada Act became law, replacing the Foreign Investment Review Act and establishing a new agency, Investment Canada.

The role of Investment Canada is three-fold:

- to promote investment in Canada by Canadians and non-Canadians;
- to undertake research and provide policy advice on matters relating to investment; and
- to review significant investments by non-Canadians to ensure net benefit to Canada.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The current Investment Canada Program consists of one activity, which is broken down into sub-activities: encouraging and promoting investment in Canada; investment research and policy development; determining the reviewability of investments, assessing proposals and monitoring performance; and administration.

The Agency's resources, grouped by sub-activity and organization for 1991-92, appear in Figure 4. However, as Investment Canada is managed as one program, the sub-activity costs are estimated.

Figure 4: Activity Structure

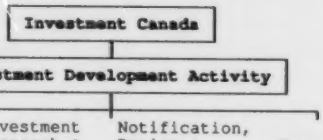

Organization	PY	Investment Development (42 P-Y)	Investment Research & Policy (24 P-Y)	Notification, Review & Monitoring (26 P-Y)	Executive & Administration (35 P-Y)	TOTAL (127 P-Y)
President	6				532	532
Investment Development	42	3,628				3,628
Investment Review	18			1,630		1,630
Corporate Secretary and Legal Services	8			710		710
Investment Research & Policy	24		1,715			1,715
Corporate Services	29				1,992	1,992
Total	**127**	**3,628**	**1,715**	**2,340**	**2,524**	**10,207**

Organization Structure: Investment Canada is located entirely in Ottawa. It is headed by a chief executive officer (President) who is appointed by the Governor in Council and is responsible to the Minister for the work of the Agency. The Agency has five operational units: the Investment Development Division; the Investment Research and Policy Division; the Investment Review Division; the Corporate Secretary and Legal Services Division; and the Corporate Services Division. The Executive Vice President is the chief operating officer.

Working with other federal departments, the provinces and territories, and the Canadian business community, the **Investment Development Division** promotes beneficial investment in Canada from both domestic and international sources. The division is a focal point for federal investment promotion and communications efforts and federal-provincial collaboration related to investment development. In conjunction with other federal departments, it prepares and implements domestic and international investment development strategies and communications plans, and facilitates investment in Canada by providing investment counselling services to investors and their advisers.

The **Investment Research and Policy Division** pursues analysis of international and national investment developments, and the policy implications therefrom. The Division acts as a centre of information on such developments and widely circulates working papers on topics pertinent to better understanding the global context of international direct investment trends. The Division regularly advises the Minister on key issues, including the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) matters.

The **Investment Review Division** is responsible for reviewing foreign investment proposals so as to ensure net benefit to Canada. It also monitors performance to ensure that formal plans and undertakings given by investors are carried out.

The **Corporate Secretary and Legal Services Division** certifies all notifications and all applications for review submitted by investors pursuant to the Act, prepares ministerial opinions on status and non-status questions submitted by investors, responds to and advises the Minister on requests for early implementation, provides legal advice on a wide selection of topics and on the interpretation and application of the Act and Regulations and other legislation, co-ordinates requests received under the Access to Information and Privacy Acts, and ensures investor compliance with the Act.

The **Corporate Services Division** is responsible for the provision of advice, guidance, and services to the Agency in the areas of human resource management, co-ordination of strategic and operational planning, financial management, administrative and information management services, internal audit and program evaluation.

D. Planning Perspective

1. External Factors Influencing the Program

Many factors influence how foreign investors view a country, including the following:

- the overall economic performance of the country and the stability of the investment climate;
- the attitude of government toward foreign investors; and
- the particular requirements of the foreign investor in meeting firm-specific targets.

In regards to the first factor, it must be anticipated that the recession being experienced in North America and some European countries will adversely impact on foreign direct investment in Canada. It is hoped that the recession will be short and that economic activity will rekindle in the latter half of 1991. Canada's recovery will depend in part upon how well its business sector adjusts to new competitive realities, particularly in respect to the need to strengthen its productivity performance. Since Canada is so importantly reliant on international trade, the results of international trade negotiations are also critical. The Free Trade Agreement with the United States will assure Canada's access to its most important export market, but protecting and expanding markets in other members of the Triad is also vital.

In regards to the second factor, the Government of Canada has maintained its strong "open for business" policy to foreign investment. As well, the governments of each of the provinces actively encourage foreign investment.

In regards to the third factor, foreign investors continue to find that firm-specific requirements can be fully met in Canada. Nonetheless, the competition for capital is intensifying and attention must be paid to general framework policies that bear so importantly upon the business environment. Since human resources are increasingly determining the long-run competitiveness of nations, Canada's education and training policies are vital complements to promotional efforts to attract foreign investment.

Globalization or the growing interdependence of nations is forcing considerable industrial reorganization, with the result that firms are having to engage in takeovers, joint ventures and other forms of strategic alliances. The pace and scope of capital movements, technological change, product obsolescence, shifts in trade patterns and other developments are fundamentally changing the international business environment. In this context, foreign direct investment has become a key strategic instrument - a complement rather than a substitute to trade expansion. Canada must continue to have a high degree of foreign direct investment in its economy. By the same token, Canadian businesses must actively invest abroad so as to ensure market access, technology networking, and other benefits associated with an international focus (see Figure 5).

Figure 5: Gross and Net Flows of Canadian Direct Investment Abroad

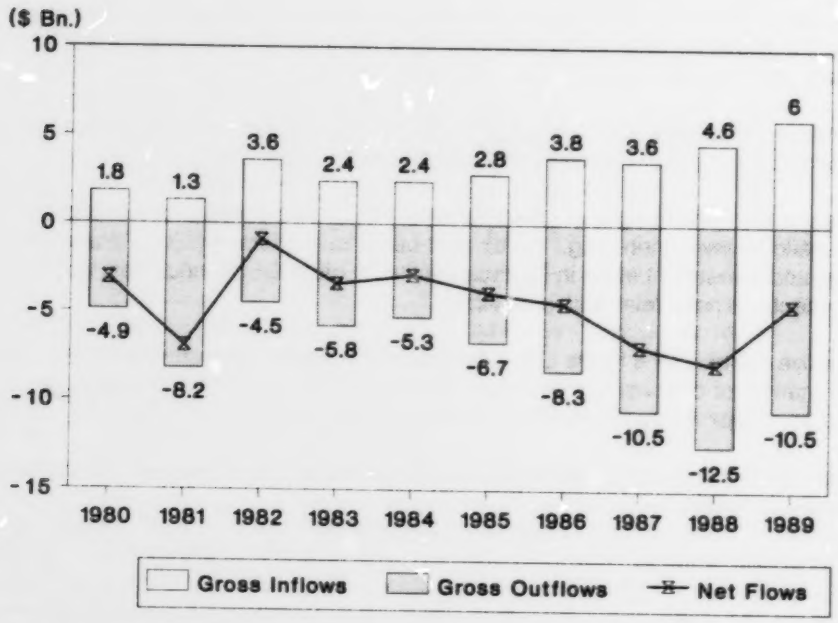

* Source: Statistics Canada

2. Initiatives

The Agency is not planning any new initiatives in 1991-92 that would significantly change the nature, direction or operation of the Program.

3. Update on Previously Reported Initiatives

Initiatives listed in last year's submission, which have been undertaken, include the following:

- the organization and hosting of a federal-provincial conference on foreign direct investment, including a slide presentation on international trends and Canadian

developments, and the activities of the main divisions of Investment Canada (the Review Division, the Investment Development Division, and the Research and Policy Division);

- the organization and hosting of an international research conference on the interrelationship between foreign direct investment and technology transfer, and the commissioning of nine research reports on this topic by noted scholars in Canada, the United States and Europe;

- the organization and hosting of an international research conference on merger and acquisition activity, and the commissioning of seven research reports on this topic by noted scholars in Canada, the United States and Europe;

- the release and distribution of eight working papers dealing with such topics as the business implications of globalization, joint ventures and other forms of strategic alliances, and international investment trends;

- the release and distribution of material concerning investment considerations of a trilateral trade agreement between the United States, Canada and Mexico;

- the organization and hosting of a number of seminars and conferences on topics related to international investment (e.g., the ex post behaviour of firms subject to takeover, the savings and investment effort in Canada relative to other OECD countries, and the government/business relationship in Japan;

- substantive contributions to the GATT discussions related to investment measures, to OECD matters of concern to Investment Canada, and to the formulation of Foreign Investment Policy Agreements with several countries; and

- substantive contributions to interdepartmental discussions and analysis of Canada's competitive position.

E. Program Effectiveness

The effectiveness of the program can be measured in several ways - the increase in the gross flows of inward foreign investment since the creation of the Agency; the expressions of appreciation from Canadian companies for the assistance expended by the Agency in helping them find new sources of investment or other forms of business relationships; the enhanced positive perceptions of Canada as an investment site as represented by international surveys conducted by the World Economic Forum of Switzerland and the Conference Board of Canada and the steady improvement in the perceptions of Canada as represented by the reports of three successive Japanese business investment missions to Canada during the past 14 years - the most recent one being in 1989. Although there are many factors which enter into an investment decision, one can also relate the effectiveness of the program to many individual investments in Canada in recent years (see Figure 6, page 15).

In the review of acquisitions of Canadian businesses Investment Canada seeks assurances from foreign investors that the interests of Canadians in such areas as employment, research and development, international competitiveness, resource development

and cultural identity, will be enhanced. The Agency also seeks to ensure that Canada will derive benefits from the Canada-U.S. Free Trade Agreement by encouraging investors to build their North American interests from a Canadian base.

Figure 6: Gross and Net Flows of Foreign Direct Investment in Canada 1980-1989

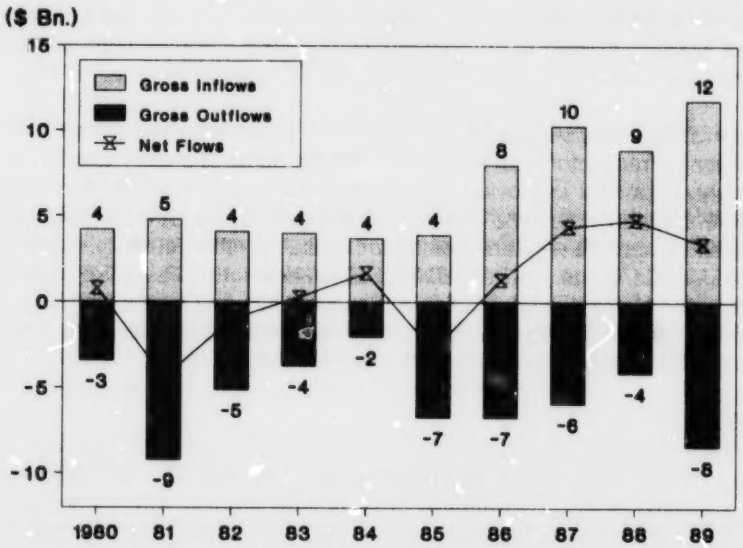

* Source: Statistics Canada

F. Performance Information and Resource Justification

While investment promotion is clearly related to other types of commercial promotional activity such as trade, it is a distinct activity involving unique messages and methodologies and requiring unique skills and specialized knowledge. A recent study by Investment Canada of the investment promotion programs of the Netherlands, the U.K., France and several U.S. states suggests that Canada's investment promotion program is in the forefront of the methodologies employed.

Investment Canada is more than an agency; it is a message. There is a continuing need to convey that message to the international business community. Particularly in the face of the competing demands for their attention and the attractions of alternative sites for their business investment. In seeking to attract new business investment to Canada and to retain that which is here, the Program, like Canada itself, faces the competing jurisdictions and their attractions as represented by the U.S. market, the enhanced competitiveness of Mexico in the context of a free trade agreement with the rest of North America, the desire of business investors from around the world to be inside the unified European Market of 1992, the need for capital and other forms of investment in Eastern Europe and the attraction of relatively low-priced labour in south Asia. Changes in Canadian government policies attractive to

business such as tax reform, deregulation, privatization and free trade with the U.S. are only effective if that information is made known to potential investors. In competing with the U.S. for new investment entering North America, Canada is competing with a market which is much better known than that in Canada.

As well, Canada cannot escape the North American and global corporate restructurings and rationalizations currently underway. In that environment, it is important to work with and support the Canadian subsidiaries of multi-national companies in their efforts to retain and expand their production lines.

Many of our competitors offer potential investors the same general attractions as Canada - an efficient infrastructure, competitive tax rates, pools of skilled labour, etc. That being so, it is doubly important to provide those potential investors with much more specific, individual investment opportunities and services. For example, Investment Canada profiles individual Canadian companies who are looking for capital or other forms of investment. It also profiles individual Canadian R&D capabilities as an additional reason for expanding one's business into Canada. Using this information it then identifies and meets with individual potential investors in foreign markets seeking to interest them in expanding into Canada. Such company-specific attention is very resource consuming.

Plans for 1991-92:

- the Agency will continue to seek quality investment for Canada in all sectors with particular initiatives being taken regarding the optoelectronics, environmental technologies, biotechnology, medical devices, software, artificial intelligence, advanced materials, oceans technologies, telecommunications and microelectronics sectors;

- through the mechanism of the Interdepartmental Working Group and Deputy Minister-level Steering Committee, both chaired by Investment Canada, further efforts will be made to coordinate the programs and activities of federal and provincial governments which relate to investment promotion;

- further efforts will be made to build on the experiences of 1990-91 in undertaking joint investment promotion projects in cooperation with provincial governments and in support of private sector initiatives;

- an increasing number of Canadian firms seeking investment capital or other types of investment relationships will be profiled and made known to potential investors;

- further efforts will be made to devise means of assisting Canadian companies and Canadian communities to retain and expand existing production in Canada during a time of corporate rationalization and economic slowdown within North America and globally;

- continued emphasis will also be placed on promoting Canada's attractions as an investment location through speeches, media interviews, articles and reports, both domestically and abroad;

- greater emphasis will be placed on encouraging high standards of environmental protection in discussions with investors proposing to acquire Canadian businesses; and

research and policy initiatives will include the following:

- analysis of the manner in which foreign direct investment in Canada, and Canadian direct investment abroad, contributes to the competitiveness of the economy;

- analysis of the degree to which global corporations operate from Canada and the investment-support mechanisms that may be necessary to ensure a strong presence of such corporations in Canada;

- analysis of the investment regimes in the United States and Mexico, contributory to the trilateral trade discussions;

- distillation and extension of the two research initiatives completed in 1990-91, namely the research on mergers and acquisitions and the relationship between technology transfer and foreign investment;

- analysis and policy formulation respecting investment matters pertaining to GATT, OECD and other international agencies, including the possibility of new multilateral forums for resolving investment matters;

- analysis of the determinants of foreign direct investment and Canada's relative strengths in respect to these determinants;

- expansion of the Agency's working paper series and the organization of seminars and conferences in order to contribute to an understanding of the global forces affecting international investment, and the stakes for Canada.

Recent Achievements:

- Canada's Investment Development Program (IDP) as established by Ministers in 1985 brings together the capabilities and resources of Investment Canada, and the Departments of External Affairs and International Trade Canada and Industry, Science and Technology Canada. The Program is managed by an Interdepartmental Steering Committee of Deputy Ministers under the chairmanship of the President of Investment Canada;

- two rounds of federal-provincial consultations were held with the objective of having greater coordination between federal and provincial investment promotion activities. Beyond such coordination, jointly supported initiatives were developed with British Columbia, Newfoundland, New Brunswick and Nova Scotia intended to attract new investment into the oceans technologies sector in Canada;

- many individual companies, big and small, in a wide range of industrial sectors and from all parts of the globe were provided with information and company-specific briefs on Canada's business environment and investment opportunities;

- the Agency's sector specific investment promotion programs and supporting communications materials were expanded into oceans technologies, industrial wastewater, telecommunications and microelectronics, artificial intelligence and medical

devices. Several investments in Canada's optoelectronics, biotechnology and medical devices sectors resulted from the Agency's investment promotion initiatives;

- the Agency developed profiles of approximately 200 Canadian companies seeking various types of investment relations with other firms, thereby presenting potential investors in Europe, Asia and the United States with very specific opportunities in Canada that they should consider;

- the Agency's efforts to attract greater investment from Japan included its representing Canadian companies seeking investment at the Osaka Business Opportunities Fair, its initiating discussions with companies in Japan's relatively unknown venture capital sector and its meeting with many of Japan's companies individually to make them better aware of investment opportunities in Canada;

- matchmaking events whereby individual Canadian companies were able to speak directly to potential foreign investors in the optoelectronics, artificial intelligence, industrial wastewater, telecommunications, microelectronics, and biotechnology sectors were hosted by the Agency;

- the Agency welcomed and briefed business missions from Italy, Finland, the U.S., Singapore, Korea and Taiwan;

- the Agency, in cooperation with the Department of Industry, Science and Technology, co-hosted with the Financial Post a major conference on Strategic Alliances and has run a series of cross-country seminars on this topic in cooperation with university and private sector organizations, all designed to make Canadian companies better aware of these increasingly popular investment relationships;

- a new publication, **Canada - An Investment Perspective**, comparing Canada's advantages as an investment site relative to other Group of Seven (G7) countries was produced in English, French, Japanese, German, Italian and Arabic;

- in addition to reviewing a number of major acquisitions of Canadian businesses, among them, the acquisition of the Polysar Rubber Division of Nova Corporation by Bayer AG, the acquisition of the Consumers' Gas Company by British Gas plc and the acquisition of Canada Packers Inc. by Hillsdown Holdings (Canada) Limited, the Agency, in concert with the Department of Industry, Science and Technology undertook an intensive analysis of the international aircraft industry and the market for commuter aircraft as well as Canada's aerospace industry in anticipation of a possible sale to foreign interests by Boeing of its de Havilland aircraft division at Downsview, Ontario;

- the Research and Policy Division of Investment Canada held two major conferences with academics and interested national and international experts; the first conference dealt with the interrelationship between foreign direct investment and technology transfer; the second conference addressed the high level of merger and acquisition activity in recent years, and the role played by foreign investment; both conferences dealt with a series of research papers commissioned by Investment Canada;

- several seminars and small conferences were organized by the Research and Policy Division, so as to promote discussion and understanding about such topics as globalization, international investment trends, the behaviour of firms following takeover,

the threshold barriers facing small and medium-sized firms, and the savings and investment effort of Canada compared to other industrialized countries; and

- a working papers series has been established, drawing upon the results of the conferences, seminars, commissioned studies, and internal research of Investment Canada; these studies, especially the study entitled **The Business Implications of Globalization**, have been given wide distribution and have been very well received.

Concerning the Agency's regulatory function, a total of 964 investment proposals -- 801 notifications and 163 reviewable applications -- were filed during the period from April 1, 1989, to March 31, 1990.

Of these investments, 229 were new business investments with planned investment of $2.2 billion, and 735 were investments involving the acquisition of control of Canadian businesses with total assets of $17.1 billion.

Figure 7: Trend in Number of Investments Subject to the Act

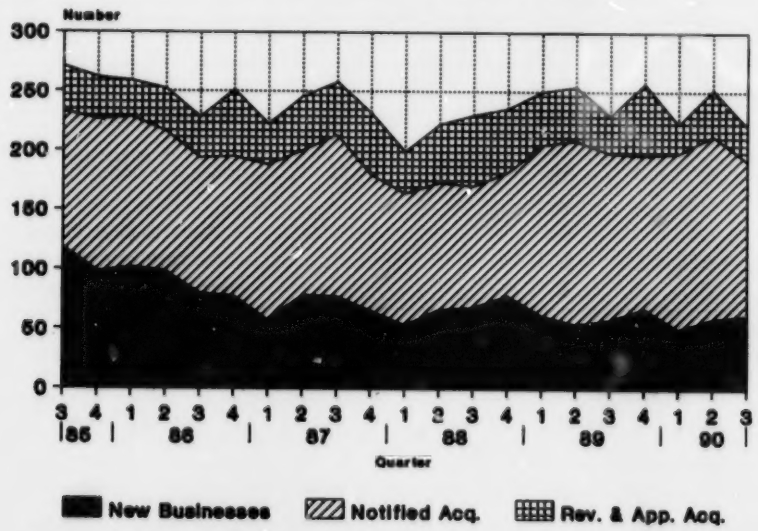

* (Cumulative data 30/06/85 - 30/09/90)

The 163 transactions that were reviewed involved businesses with assets totalling $14.3 billion. Among the larger acquisitions reviewed in the period were: the acquisition of Lumonics Inc. by Sumitomo Heavy Industries of Japan; the acquisition of Connaught BioSciences Inc. by Institut Mérieux of France; the acquisition of the Atlas Specialty Steels Division of Rio Algom Limited by Sammi Steel Co. Ltd. of Korea; the merger of Molson Breweries and Carling O'Keefe Breweries; and the acquisition of Falconbridge Limited by a partnership of Noranda and Trelleborg AB of Sweden.

In its review activities Investment Canada pays particularly close attention to foreign acquisitions of technology-intensive Canadian businesses. In these cases, the Agency typically seeks evidence of the investor's intention to build the Canadian business as an internationally competitive enterprise. As a general rule the Agency seeks from the investors in these cases firm commitments regarding research and development spending in Canada

and in appropriate circumstances, world product mandates for the products developed through research in Canada.

All notifications and applications were examined for conformity with the Investment Canada Act and regulations by the Corporate Secretary and Legal Services Division.

The Corporate Secretary and Legal Services Division was also active in responding to informal inquiries pertaining to interpretation and application of the Investment Canada Act. During fiscal year 1989-90, approximately 2,000 (an average of 38 per week) such inquiries were handled by the division.

The Corporate Secretary and Legal Services Division is also responsible for the processing of formal ministerial opinions issued under the Investment Canada Act. A total of 37 opinions concerning the applicability of the Act to particular investments, and eight opinions concerning the status of investors, were issued during the period form April 1, 1989, to March 31, 1990. Average turnaround times were 11 days and 24 days respectively.

Section II
Supplementary Information

A. Profile of Program Resources

1. Financial Requirements by Object

Investment Canada financial requirements by object are presented in Figure 8.

Figure 8: Details of Financial Requirements by Object

(thousands of dollars)	**Estimates 1991-92**	Forecast* 1990-91	Actual 1989-90
Personnel			
Salaries and wages	**6,474**	5,976	5,928
Contributions to employee benefit plans	**1,001**	955	926
	7,475	6,931	6,854
Goods and services			
Transportation and communications	**500**	500	448
Information	**300**	222	147
Professional and special services	**1,380**	1,255	1,012
Rentals	**195**	190	141
Purchased repair and upkeep	**50**	55	233
Utilities, materials and supplies	**275**	275	358
Other subsidies and payments	**2**	3	3
	2,702	2,500	2,342
Total operating	**10,177**	9,431	9,196
Capital	**30**	229	313
	10,207	9,660	9,509

* 1990-91 forecast is based on information available to management as of November 30, 1990.

2. Personnel Requirements

Personnel expenditures account for 73.3% of the total expenditures of the Program. A profile of the Program's personnel requirements is provided in Figure 9.

Figure 9: Details of Personnel Requirements

	Person-Years* Controlled by Treasury Board			Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
	Estimates 91-92	Forecast 90-91	Actual 89-90		
Management	14	11	12	61,500 - 125,100	86,455
Scientific and Professional	9	7	8	20,000 - 79,367	51,426
Administrative and Foreign Services	60	57	56	15,516 - 73,032	53,290
Technical	4	3	2	16,124 - 73,716	40,121
Administrative Support	38	41	42	16,356 - 40,768	27,998
Operational	1	1	1	16,989 - 51,984	-
	126	120	121		

	Other Person-Years*			Current Salary Range	1991-92 Average Salary Provision
	Estimates 91-92	Forecast 90-91	Actual 89-90		
Executive	1	1	1	44,300 - 165,500	-

* **Person-Years** - refers to the employment of one person for one full year or the equivalent thereof (for example, the employment of three persons for four months each). Person-years may consist of regular time personnel (whether in Canada or abroad), continuing and non-continuing, full-time or part-time, seasonal, term or casual employees, and other types of employees.

Controlled person-years are those subject to the control of the Treasury Board. With some exceptions, the Treasury Board directly controls the person-years of departments and agencies listed in the Schedule I, Parts I and II, of the Public Service Staff Relations Act. The Treasury Board does not control person-years related to Minister's staff appointed pursuant to Section 39 of the Public Service Employment Act and all appointments pursuant to an Order in Council. Also, the person-years of some departments and agencies may be excluded from Treasury Board control. Controlled person-years are referred to as "authorized" person-years in Part II of the Estimates.

Other person-years are those not subject to Treasury Board control but disclosed in Part III of the Estimates, on a comparative basis with previous years, in support of the personnel expenditure requirements specified in the Estimates.

Note: The person-year columns display the forecast distribution of the controlled and other person-years for the Program by occupational group. The current salary range column shows the salary ranges by occupational group at October 1, 1990. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and merit pay divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

3. Net Cost of Program

The Estimates of the Program include only those expenditures to be charged to its voted authorities. Figure 10 provides details of other cost items which need to be taken into account to arrive at the estimated total cost of the Program.

Figure 10: Total Estimated Cost of the Program for 1991-92

(thousands of dollars)	Main Estimates 1991-92	Add* Other Costs	Estimated Total Program Cost 1991-92	1990-91
	10,207	1,009	**11,216**	10,885

* Other costs of $1,009,000 consist of:

	($000)
• accommodation received without charge from Public Works Canada;	761
• cheque issue and other accounting services received without charge from Supply and Services Canada; and	12
• employee benefits covering the employer's share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat.	236

Topical Index

A

Advancement of Women, 6
Applications, 12, 19-20
Acquisition transactions (see Reviewable transactions)

B

Business profiles, 7-8, 16, 18

C

Canadian direct investment, 6-7, 13, 17
Communication efforts, 11, 16, 18
Conference Board of Canada (see International surveys)
Conferences and Seminars, 7, 9, 13-14, 17-19

E

Europe 1992, 15

F

Foreign direct investment, 6-8, 12-15, 17-18
Free Trade Agreement, 6, 8, 12, 15

G

General Agreement on Tariffs and Trade (GATT), 11, 14, 17
Globalization, 13, 19

H

Hong Kong investment, 8

I

International surveys, 14
Investment climate, 12, 15-16
Investment Development Program (IDP), 17
Investment studies, 15, 17, 19

M

Market access, 6, 8, 12, 15-16
Matchmaking, 9, 16, 18
Ministerial opinions, 12, 20

N

Notifications, 12, 19-20

O

Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), 11, 14, 17

P

PS 2000, 6
Provincial co-operation, 6, 11, 13, 16-17

R

Review function, 14, 19
Reviewable transactions, 8, 18-19

S

Strategic technologies, 9, 16-18

T

Trilateral trade discussions, 6, 14, 17

W

Working papers, 7, 11, 14, 17, 19
World Economic Forum, (see International surveys)

Investissement Canada

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991

En vente au Canada par l'entremise des

Librairies associées
et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada — Édition
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N° de catalogue BT31-2/1992-III-62
ISBN 0-660-56324-X

Budget des dépenses 1991-1992

Partie III

Investissement Canada

Préface

Conçu pour servir de document de référence, le présent plan de dépenses propose à ses utilisateurs différents niveaux d'information pouvant répondre à leurs besoins propres.

Le document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du Programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le Programme.

La section I est précédée des autorisations de dépenser provenant de la Partie II du Budget des dépenses et du volume II des Comptes publics. Cette façon de procéder a pour objet d'assurer une certaine continuité avec les autres documents budgétaires et de permettre l'évaluation des résultats financiers du Programme au cours de l'année écoulée.

Ce document permettra au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section, alors que l'index des sujets est conçu pour faciliter l'utilisation du document en tant qu'ouvrage de référence et de recherche. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 4
B. Emploi des autorisations en 1989-1990 5

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992
1. Points saillants 6
2. Sommaire des besoins financiers 7
B. Rendement récent
1. Points saillants 7
2. Examen des résultats financiers 10
C. Données de base
1. Introduction 10
2. Mandat 11
3. Objectif du Programme 11
4. Description du Programme 11
5. Organisation du Programme en vue de son exécution 12
D. Perspective de planification
1. Facteurs externes qui influent sur le Programme 13
2. Initiatives 15
3. État des initiatives annoncées antérieurement 15
E. Efficacité du Programme 16
F. Données sur le rendement et justification des ressources 17

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme
1. Besoins financier par article 24
2. Besoins en personnel 25
3. Coût net du Programme 26
B. Index des sujets 27

Autorisations de dépenser

A. Autorisations pour 1991-1992 – Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal 1991-1992	Budget principal 1990-1991
	Investissement Canada		
65	Dépenses du Programme	**9 206**	8 928
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1 001**	955
	Total de l'organisme	**10 207**	9 883

Crédits – Libellé et sommes demandées

Crédits (dollars)		Budget principal 1991-1992
	Investissement Canada	
65	Investissement Canada – Dépenses du Programme	**9 206 000**

Programme par activité

(en milliers de dollars)	Budget principal 1991-1992				Budget principal 1990-1991
	Années-personnes autorisées*	Budgétaire: Fonctionnement	Budgétaire: Dépenses en capital	**Total**	
Développement de l'investissement et stratégie	126	10 177	30	**10 207**	9 883
Années-personnes autorisées en 1990-1991*	126				

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 9, à la page 25.

B. Emploi des autorisations en 1989-1990 – Volume II des Comptes publics

Crédits (dollars)		Budget principal	Total disponible	**Emploi réel**
	Investissement Canada			
50	Dépenses du Programme	8 632 000	8 632 000	**8 583 053**
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	926 000	926 000	**926 000**
	Total du Programme – Budgétaire	9 558 000	9 558 000	**9 509 053**

Section I
Aperçu du Programme

A. Plans pour 1991-1992

1. Points saillants pour l'année budgétaire

Au cours de l'année financière 1991-1992, l'Agence va poursuivre ses efforts en vue d'atteindre l'objectif de renouveau économique du Canada que s'est fixé le gouvernement. À cette fin, l'Agence va :

- continuer d'examiner et de surveiller de près l'acquisition d'entreprises canadiennes par des groupes étrangers, particulièrement dans les cas où cela peut entraîner des conséquences importantes pour le Canada, afin de garantir que ces investissements sont pleinement compatibles avec les intérêts du Canada (voir les pages 16 et 19);

- intensifier les efforts en vue de promouvoir le Canada comme lieu d'investissement auprès de la communauté internationale; informer les investisseurs étrangers des possibilités découlant de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-unis (l'ALÉ) et, d'une façon plus générale, du cadre stratégique canadien centré sur le marché, ainsi que des possibilités d'investissement particulières qui existent dans un certain nombre d'industries de haute technologie (voir la page 18);

- fournir au ministre responsable d'Investissement Canada et, s'il y a lieu, à d'autres ministres un appui en matière de politique et de recherche en ce qui concerne la concurrence internationale et le rôle que jouent les investissements directs étrangers (IDÉ); examiner en outre le rôle des investissements directs canadiens à l'étranger (voir la page 19);

- soutenir les politiques et les recherches dans le cadre des négociations commerciales trilatérales entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (voir les pages 16 et 19);

- continuer d'établir des liens solides en matière de recherche avec le milieu universitaire et transmettre les résultats de ces recherches aux représentants du monde des affaires et des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'au grand public; et

- appliquer les mesures découlant de l'étude sur l'avancement des femmes et des initiatives du programme Fonction publique 2000 (FP 2000).

2. Sommaire des besoins financiers

Tableau 1 : Besoins financiers

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990
Investissement Canada	**10 207**	9 660	9 509
Années-personnes* : Contrôlées par le CT	**126**	120	121
Autres	**1**	1	1

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 9, à la page 25.

Explication de la différence : Les besoins financiers pour 1991-1992 excèdent de 3,3 %, soit 324 000 $, le Budget des dépenses principal de 1990-1991, qui s'établissait à 9,8 millions de dollars (voir la page 4 : Autorisations de dépenser). Cette augmentation est attribuable à :

	(en milliers de dollars)
• l'augmentation des niveaux des salaires par suite des provisions pour inflation au chapitre des traitements et salaires et des avantages sociaux, et à un rajustement du tableau des coûts; et	415
• une réduction résultant de l'abolition de la taxe de vente fédérale.	(91)

Explication des prévisions pour 1990-1991 : Les prévisions pour 1990-1991 (qui sont fondées sur les renseignements dont la direction disposait au 30 novembre 1990) sont inférieures de 223 000 $, soit 2,2 %, à celles du Budget des dépenses principal pour 1990-1991, qui s'établissaient à 9,8 millions de dollars (voir la page 4 : Autorisations de dépenser). Une partie de cette différence s'explique par la contribution qu'a faite l'Agence dans le cadre de l'appui accordé aux troupes canadiennes dans le golfe Persique, et est comprise dans les articles suivants :

	(en milliers de dollars)
• une sous-utilisation potentielle en traitements et salaires attribuable à des retards à combler les postes vacants; et	200
• une réduction résultant de l'abolition de la taxe de vente fédérale.	23

B. Rendement récent

1. Points saillants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent

Voici les points saillants du Programme pour l'exercice 1990-1991 :

- le nombre de programmes de promotion axés sur des secteurs en particulier a été augmenté, et une étude portant sur les programmes de promotion de l'investissement offerts par d'autres pays a été effectuée (voir la page 18);

- deux importantes conférences se sont tenues à l'automne de 1990, l'une en septembre à Ottawa, et l'autre en novembre à Toronto; de nombreux autres événements et colloques de moindre envergure ont également eu lieu au cours de l'année (voir les pages 15-16 et 21);

- une série de documents de travail portant sur des questions liées à l'investissement a été créée, et une nouvelle publication concernant le secteur de l'investissement a été produite (voir les pages 16, 19 et 21);

- des profils de sociétés canadiennes ont été établis (voir les pages 9, 18, et 20).

Points saillants du Programme pour 1989-1990 :

Tendances de l'investissement

- un total de 964 investissements ont été enregistrés au cours de la période (voir les pages 21 et 22);

- le flux des investissements directs étrangers (IDÉ) au Canada a atteint des niveaux records en 1989; la montée des investissements provenant de l'étranger a plus que contrebalancé l'augmentation de l'investissement direct canadien à l'étranger, ce qui fait du Canada un importateur net d'investissements directs depuis 1985; au cours de la première moitié des années 1980, le Canada a été un exportateur net d'investissements directs;

- un peu plus de la moitié des quelque 12 milliards de dollars qu'ont représentés les entrées d'IDÉ ont été le fait d'acquisitions; toutefois, environ la moitié de celles-ci portaient sur des entreprises établies au Canada appartenant déjà à des intérêts étrangers (voir le tableau 2, à la page 9);

- l'introduction de nouvelles méthodes de gestion, des technologies nouvelles, l'accès à un marché élargi ainsi que les autres avantages liés aux investissements directs étrangers, qu'ils soient utilisés dans le cadre d'acquisitions, de la création de nouvelles entreprises ou de l'agrandissement d'entreprises existantes, ont fourni au Canada l'aide dont il avait vraiment besoin pour demeurer concurrentiel à l'échelle mondiale;

- la répartition de l'investissement direct étranger, selon le secteur d'activité économique, a démontré encore cette année l'importance croissante du secteur des services; les secteurs de l'exploitation des richesses naturelles et de la fabrication ont reçu une part importante d'IDÉ, ceux-ci se révélant être des bénéfices réinvestis plutôt que des flux d'investissements transfrontières;

- les États-Unis sont demeurés la principale source d'investissements directs internationaux effectués au Canada, mais d'autres pays (notamment le Japon, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne) ont rapidement accru leur présence au Canada; les intérêts des pays membres de la Triade se répartissent m ntenant d'une façon beaucoup plus équilibrée qu'auparavant; l'investissement au Canada en

provenance de Hong Kong s'est accru de façon particulièrement rapide, mais il représentait un bien maigre apport à ce chapitre, et sa part du stock total d'IDÉ au Canada s'élève toujours à moins de 1 %;

Tableau 2 : Acquisitions ayant fait l'objet d'un examen

882 ACQUIS. EXAMINÉES ET APPROUVÉES :
firmes contrôlées auparavant par des:

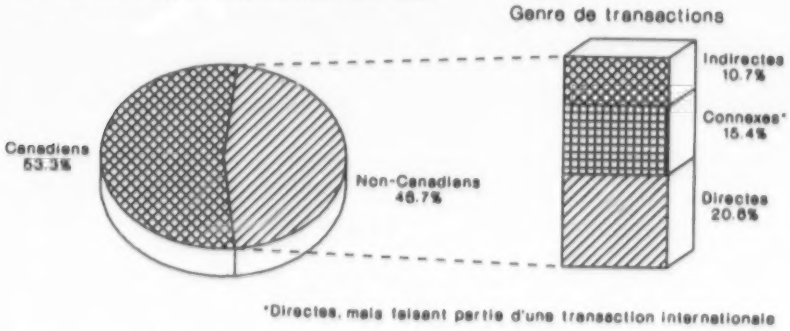

*Directes, mais faisant partie d'une transaction internationale

(Données cumulatives 30/06/85 – 30/09/90)

Activités du Programme

- au cours de la première année de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, plusieurs discours, colloques et séances d'information ont été organisés à l'intention des cadres supérieurs d'entreprises dans de nombreux pays afin de mieux les renseigner sur les avantages qu'en retire le Canada en tant que lieu d'investissement et porte d'entrée sur le marché nord-américain; ces activités indiquaient les avantages qu'offre le Canada à un investisseur comparativement aux États-Unis;

- pour compléter les programmes de promotion actuels, l'Agence a commencé à distribuer à des investisseurs potentiels des profils de sociétés canadiennes à la recherche de divers genres d'investissement;

- par le biais de rencontres individuelles avec des représentants de centaines d'entreprises en Europe, en Asie et aux États-Unis, des investisseurs potentiels ont été informés des possibilités d'investissement particulières au Canada; des séances d'information ont été organisées à l'intention de sociétés oeuvrant dans de nombreux secteurs d'activité, l'accent étant mis sur des entreprises des secteurs de la biotechnologie, des appareils médicaux, des logiciels et de l'opto-électronique;

- l'Agence a reçu des délégations d'investisseurs potentiels venant du Japon, de Singapour, des États-Unis et de la France, et leur a fourni de l'information;

- l'Agence a organisé une importante conférence internationale réunissant des spécialistes de l'internationalisation de la recherche et du développement (R-D);

- l'Agence a travaillé avec les représentants du milieu du capital de risque en vue d'établir des réseaux internationaux avec ceux du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de

l'Allemagne et de l'Italie, afin de faciliter l'investissement et le transfert de technologie au Canada;

- Investissement Canada a considérablement accru ses efforts de recherche et a établi des réseaux d'une qualité beaucoup plus élevée avec le milieu universitaire et le monde des affaires; et

- l'Agence a également participé davantage aux discussions entourant les politiques interministérielles et à la prestation de conseils au gouvernement sur les questions liées à l'investissement.

2. Examen des résultats financiers

Le tableau 3 résume les principaux changements survenus en 1989-1990 sur le plan des besoins de financement. Les dépenses réelles pour 1989-1990 ont été inférieures de 49 000 $, soit 0,005 %, à ce qu'allouait le Budget principal.

Tableau 3 : Résultats financiers en 1989-1990

(en milliers de dollars)	1989-1990		
	Réel	Budget principal	**Différence**
Programme d'Investissement Canada	9 509	9 558	**(49)**
Années-personnes* : Contrôlées par le CT	121	126	**(5)**
Autres	1	1	–

* Pour de plus amples renseignements concernant les années-personnes, veuillez consulter le tableau 9, à la page 25.

C. Données de base

1. Introduction

La *Loi sur Investissement Canada* est entrée en vigueur le 30 juin 1985; elle avait été adoptée pour stimuler l'investissement au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens. La Loi prévoit aussi l'examen des investissements importants faits au Canada par des non-Canadiens pour s'assurer qu'ils apportent un avantage net au Canada. Elle réglemente en outre l'investissement étranger dans la création de nouvelles entreprises oeuvrant dans certains secteurs (p. ex., les industries culturelles).

La coordination opérationnelle des activités de promotion des investissements du gouvernement fédéral est assurée par un comité que dirige le président d'Investissement Canada et qui regroupe le sous-ministre d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, celui d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, ainsi que des hauts fonctionnaires provenant du ministère des Finances et du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Investissement Canada promeut et facilite les investissements en assurant la coordination et la préparation de matériel de promotion et de documents de recherche.

2. Mandat

L'article 6 de la *Loi sur Investissement Canada* prévoit la création d'une agence, en l'occurrence Investissement Canada, chargée de conseiller et d'aider le ministre responsable de l'application de cette loi. Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada est le ministre responsable d'Investissement Canada. L'Agence s'occupe de promouvoir les investissements de Canadiens et de non-Canadiens dans des activités commerciales tout en donnant au ministre des conseils en ce qui a trait aux politiques et en s'assurant que les investissements importants faits par des non-Canadiens sont à l'avantage du Canada.

3. Objectif du Programme

Contribuer à l'expansion économique du Canada en agissant à titre de catalyseur et de centre névralgique des efforts déployés par les secteurs public et privé en vue d'accroître les investissements qui profitent au Canada.

4. Description du Programme

L'article 2 de la *Loi sur Investissement Canada* stipule ce qui suit :

> « Reconnaissant qu'une augmentation du capital et que le développement de la technologie apporteraient des avantages au Canada, la présente loi vise à encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens qui contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois ainsi qu'à instaurer l'examen des investissements importants effectués au Canada par des non-Canadiens afin de garantir ces avantages. »

Le gouvernement s'est engagé à adopter des politiques qui favorisent de plus hauts niveaux d'investissement, plus d'innovations, une compétitivité internationale accrue et un climat favorable, de façon à assurer la mise sur pied et la croissance de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de ses réalisations d'ordre économique, le gouvernement a déposé le projet de loi sur Investissement Canada le 7 décembre 1984. Le 30 juin 1985, la *Loi sur Investissement Canada* est entrée en vigueur. Elle remplaçait la *Loi sur l'examen de l'investissement étranger* et créait une nouvelle agence : Investissement Canada.

Investissement Canada a un triple rôle :

- encourager les investissements au Canada par des Canadiens et des non-Canadiens;
- faire de la recherche et fournir des avis sur des questions liées à l'investissement; et
- examiner les investissements étrangers importants afin de s'assurer qu'ils sont à l'avantage net du Canada.

5. Organisation du Programme en vue de son exécution

Structure par activité : L'actuel Programme d'Investissement Canada comporte une activité répartie en sous-activités : la promotion des investissements au Canada; la recherche ainsi que l'élaboration de politiques sur l'investissement; l'examen des investissements; l'évaluation des propositions et le contrôle du rendement; l'administration.

Le tableau 4 indique les ressources de l'Agence regroupées par sous-activité et selon la structure établie pour 1991-1992. Toutefois, étant donné qu'Investissement Canada est administré comme un programme unique, les coûts des sous-activités sont des estimations.

Tableau 4 : Structure par activité

Investissement Canada

Activité de développement des investissements

Structure	A-P	Développement de l'investissement (42 A-P)	Recherche et politique sur l'investissement (24 A-P)	Avis, examen et contrôle (26 A-P)	Haute direction et administration (35 A-P)	Total (127 A-P)
Président	6				532	532
Développement de l'investissement	42	3 628				3 628
Examen des investissements	18			1 630		1 630
Secrétaire général	8			710		710
Recherche et politiques sur l'investissement	24		1 715			1 715
Services généraux	29				1 992	1 992
Total	**127**	**3 628**	**1 715**	**2 340**	**2 524**	**10 207**

Organisation : Tous les bureaux d'Investissement Canada sont situés à Ottawa. L'Agence est dirigée par un administrateur en chef (président) nommé par le gouverneur en conseil et tenu de rendre des comptes au ministre sur les activités de l'Agence. Celle-ci comporte cinq unités administratives : la Division du développement de l'investissement; la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement; la Division de l'examen des investissements; la Division du secrétaire général et des services juridiques; la Division des services généraux. Le vice-président exécutif est le chef des opérations de l'Agence.

La **Division du développement de l'investissement** travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, les provinces, les territoires et le monde des affaires canadien pour promouvoir le climat des investissements au Canada, autant à partir de sources canadiennes que de sources internationales. La Division est le point vers où convergent les efforts de promotion et de communications du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'investissement et favorise la collaboration fédérale-provinciale en matière de développement des investissements. De concert avec d'autres ministères fédéraux, elle prépare et applique des stratégies et des plans de communications nationaux et internationaux liés au

développement des investissements, et facilite l'investissement au Canada en offrant aux investisseurs et à leurs conseillers des services d'experts-conseils en matière d'investissement.

La **Division de la recherche et des politiques sur l'investissement** analyse les tendances nationales et internationales de l'investissement et les conséquences qui en découlent sur les politiques. La Division joue le rôle de centre d'information sur les développements dans ce domaine et met en circulation des documents de travail sur des questions permettant de faire mieux comprendre le contexte global des tendances de l'investissement direct international. Elle conseille régulièrement le ministre sur des questions clés, y compris sur celles se rapportant à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

La **Division de l'examen des investissements** est chargée d'examiner les propositions d'investissement étranger au Canada pour s'assurer que le Canada en retirera un avantage net. Elle contrôle également le rendement pour vérifier si les projets officiels des investisseurs et les engagements qu'ils ont pris se concrétisent.

La **Division du secrétaire général et des services juridiques** certifie tous les avis et toutes les demandes d'examen provenant des investisseurs conformément à la Loi, donne au ministre des conseils au sujet des questions de statut soumises par les investisseurs, conseille le ministre sur les demandes de mise en oeuvre hâtive, fournit des conseils juridiques sur un large éventail de questions et sur l'interprétation et l'application de la Loi et du règlement et d'autres lois connexes, coordonne les demandes reçues conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et veille à ce que l'investisseur se conforme à la Loi.

La **Division des services généraux** donne des avis et conseils à l'Agence et lui fournit des services sur des questions de gestion des ressources humaines, de coordination de la planification stratégique et opérationnelle, de gestion financière, d'administration, de gestion de l'information, de vérification interne et d'évaluation des programmes.

D. Perspective de planification

1. Facteurs externes qui influent sur le Programme

Bien des facteurs influent sur la façon dont un investisseur étranger voit un pays, notamment :

- le rendement économique global du pays et la stabilité du climat d'investissement;
- l'attitude du gouvernement envers les investisseurs étrangers; et
- les exigences particulières auxquelles doit satisfaire l'investisseur étranger en ce qui concerne les objectifs liés à l'entreprise.

En ce qui a trait au premier facteur, il faut s'attendre à ce que la récession qui sévit en Amérique du Nord et dans certains pays de l'Europe freine l'investissement direct étranger au Canada. Il faut espérer que la récession sera de courte durée et que l'activité économique reprendra de la vigueur dans la deuxième moitié de 1991. Le rétablissement du Canada dépendra en partie de l'aptitude du secteur commercial à s'adapter aux nouveaux mécanismes de la concurrence, particulièrement en ce qui concerne la nécessité d'élever le rendement de sa productivité. Comme le Canada dépend considérablement du commerce international, les résultats des négociations en matière de commerce international revêtent également une importance capitale. L'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis garantit au Canada l'accès à son marché d'exportation le plus important; néanmoins, la protection et l'élargissement de ses marchés dans les autres pays membres de la Triade demeurent également essentiels.

Pour ce qui est du deuxième facteur, le gouvernement du Canada a poursuivi sa « politique de porte ouverte » en matière d'investissement étranger. De même, les gouvernements de toutes les provinces encouragent activement l'investissement étranger.

Enfin, en ce qui concerne le troisième facteur, mentionnons que les investisseurs étrangers sont encore persuadés qu'ils peuvent satisfaire pleinement aux exigences liées à l'entreprise au Canada. Toutefois, la concurrence pour obtenir des capitaux s'intensifie, et il faut se pencher sur les politiques cadres générales qui ont des répercussions d'une très grande importance sur le monde des affaires. Étant donné que la compétitivité à long terme entre les pays dépend de plus en plus des ressources humaines, les politiques du Canada en matière d'éducation et de formation constituent des compléments essentiels aux efforts de promotion visant à attirer l'investissement étranger.

La mondialisation des marchés, ou l'interdépendance croissante des économies nationales, oblige le secteur industriel à procéder à une importante restructuration, d'où la nécessité pour certaines entreprises de se lancer dans des prises de contrôle, la formation de coentreprises et d'autres formes d'alliances stratégiques. Le rythme et l'étendue des mouvements de capitaux, l'évolution technologique, l'obsolescence des produits, les changements dans la nature des échanges commerciaux et d'autres faits nouveaux sont en train de modifier en profondeur le monde des affaires à l'échelle internationale. Dans ce contexte, l'investissement direct étranger est devenu un instrument stratégique clé qui vient compléter l'expansion du commerce et non pas la remplacer. Le Canada doit continuer de recevoir une forte proportion d'investissements directs étrangers dans son économie. De la même façon, les entreprises canadiennes doivent investir activement à l'étranger afin d'avoir accès à d'autres marchés, d'établir des réseaux liés à la technologie et de profiter d'autres avantages découlant de la mondialisation (voir le tableau 5, à la page 15).

Tableau 5 : Flux bruts et nets des investissements directs canadiens à l'étranger

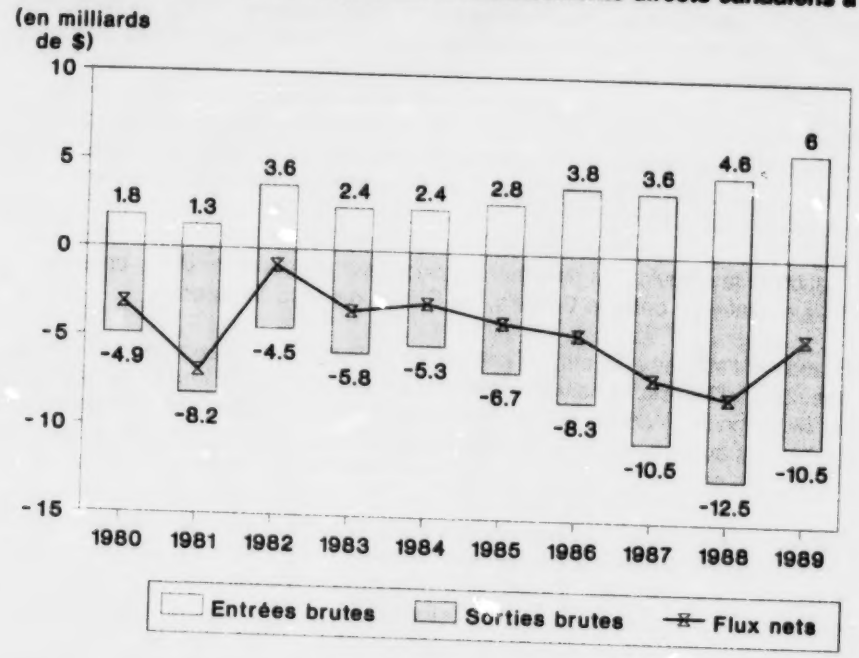

Source : Statistique Canada.

2. Initiatives

En 1991-1992, l'Agence ne prévoit pas entreprendre de nouvelles initiatives qui modifieraient d'une façon considérable la nature, l'administration et l'application du Programme.

3. État des initiatives annoncées antérieurement

Les initiatives figurant au Programme de l'an dernier et ayant été entreprises comprennent :

- l'organisation et l'accueil d'une conférence fédérale-provinciale sur l'investissement direct étranger, y compris la présentation d'un diaporama portant sur les tendances internationales et sur la situation au Canada, et les activités des principales divisions d'Investissement Canada (la Division de l'examen des investissements, la Division du développement de l'investissement et la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement);

- l'organisation et l'accueil d'une conférence de recherche internationale sur l'interrelation entre l'investissement direct étranger et le transfert de technologie, et la commande de neuf comptes rendus de recherche sur cette question dont la rédaction a été confiée à d'éminents spécialistes au Canada, aux États-Unis et en Europe;

- l'organisation et l'accueil d'une conférence de recherche internationale sur les fusions et les acquisitions d'entreprises, et la commande de sept comptes rendus de recherche sur cette question dont la rédaction a été confiée à d'éminents spécialistes au Canada, aux États-Unis et en Europe;

- la publication et la diffusion de huit documents de travail portant sur des questions comme les conséquences de la mondialisation pour les entreprises, les coentreprises et les autres formes d'alliances stratégiques, et les tendances de l'investissement international;

- la publication et la diffusion de documents portant sur la possibilité d'une entente commerciale trilatérale entre le Canada, les États-Unis et le Mexique;

- l'organisation et l'accueil d'un certain nombre de colloques et de conférences sur des questions liées à l'investissement international (p. ex., le comportement des entreprises par suite d'une prise de contrôle, la situation de l'épargne nationale et les activités d'investissement au Canada par rapport à celles d'autres pays de l'OCDE, et les relations entre le gouvernement et le secteur des affaires au Japon);

- une contribution importante de l'Agence aux discussions qui ont lieu dans le cadre du GATT en ce qui concerne les mesures de l'investissement, aux questions de l'OCDE qui intéressent Investissement Canada et à l'élaboration d'ententes sur les politiques en matière d'investissement étranger avec plusieurs pays;

- une contribution importante de l'Agence aux entretiens interministériels et à l'analyse de la compétitivité du Canada.

E. Efficacité du Programme

On peut évaluer l'efficacité du Programme de plusieurs façons, notamment : l'augmentation des flux bruts d'investissements directs étrangers depuis la création de l'Agence; les témoignages des entreprises canadiennes qui ont apprécié l'aide qu'elles ont reçue de l'Agence en vue de trouver de nouvelles sources d'investissement ou d'autres formes de relations commerciales; et l'image améliorée dont jouit le Canada comme lieu d'investissement, que tendent à confirmer des enquêtes internationales effectuées par le Forum économique mondial de Davos, en Suisse, et le *Conference Board* du Canada, et l'amélioration régulière de la cote accordée au Canada dans les rapports présentés par trois missions japonaises successives d'étude sur l'investissement commercial au cours des 14 dernières années (le plus récent remontant à 1989). Bien qu'il existe de nombreux facteurs qui influent sur une prise de décision en matière d'investissement, on peut néanmoins relier l'efficacité du Programme à de nombreux investissements particuliers effectués au Canada ces dernières années (voir le tableau 6, à la page 17).

Dans le cadre de son examen des acquisitions d'entreprises canadiennes, Investissement Canada cherche à s'assurer que les investisseurs étrangers s'engageront à favoriser les intérêts du Canada dans les domaines de l'emploi, de la recherche et du développement, de la concurrence internationale, de la mise en valeur des richesses naturelles et de l'identité culturelle. De plus, l'Agence s'efforce de faire en sorte que le Canada retire des avantages de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis en encourageant les investisseurs à développer leurs intérêts en Amérique du Nord à partir du Canada.

Tableau 6 : Flux bruts et nets d'investissements directs étrangers, 1980-1989

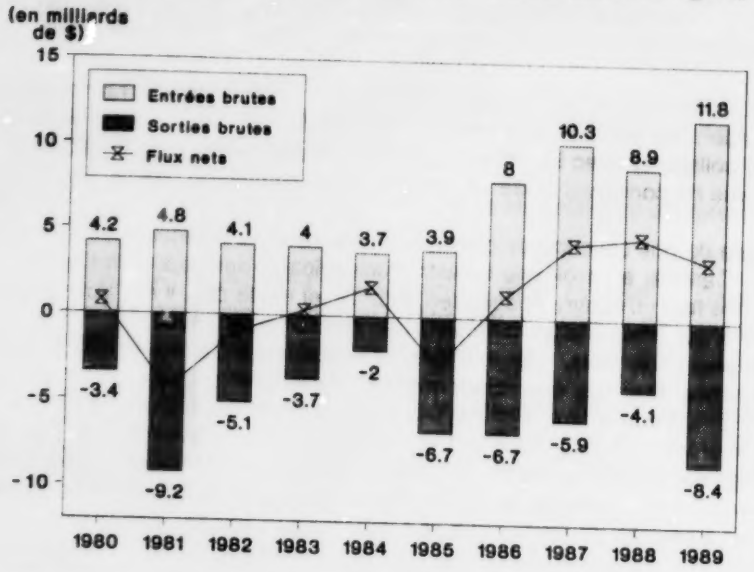

Source : Statistique Canada.

F. Données sur le rendement et justification des ressources

Bien que la promotion de l'investissement soit clairement liée à d'autres activités du même genre comme la promotion du secteur commercial, il s'agit d'une activité distincte qui suppose l'utilisation de messages et de méthodes uniques qui nécessitent le recours à des aptitudes et à des connaissances spécialisées également uniques en leur genre. Selon une étude effectuée récemment par Investissement Canada sur les programmes de promotion de l'investissement des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la France et de plusieurs États américains, le programme de promotion de l'investissement du Canada est à l'avant-garde pour ce qui est des méthodes utilisées.

Investissement Canada, c'est plus qu'un simple organisme, c'est un message. Et il est encore nécessaire de transmettre ce message au monde des affaires à l'échelle internationale, particulièrement devant les sollicitations dont les gens d'affaires font l'objet de la part de pays concurrents et les attraits des autres endroits où ils pourraient investir. En cherchant à attirer de nouveaux investisseurs au Canada et à conserver les investissements déjà acquis, le Programme, à l'instar du Canada lui-même, fait face à la concurrence que lui livrent d'autres pays et aux attraits qu'ils offrent comme en témoigne le marché des États-Unis, à la compétitivité accrue que présente le Mexique dans le contexte d'un accord de libre-échange avec le reste de l'Amérique du Nord, au désir des investisseurs du monde entier de s'intégrer au marché européen unifié de 1992, au besoin d'investissements en capital et d'autres formes d'investissement dans les pays d'Europe de l'Est, et à l'attrait que représente la main-d'oeuvre relativement bon marché de l'Asie méridionale. Les modifications apportées aux politiques du gouvernement du Canada qui attirent les entreprises comme la réforme fiscale, la déréglementation, la privatisation et le libre-échange avec les États-Unis ne sont efficaces que si on les fait connaître aux investisseurs potentiels. Comme le Canada doit

concurrencer les États-Unis pour attirer les nouveaux investissements qui se font en Amérique du Nord, il se trouve devant un concurrent dont le marché est beaucoup mieux connu que le sien.

De même, le Canada ne peut échapper aux restructurations et aux rationalisations auxquelles procèdent les sociétés nord-américaines et internationales. Dans ce contexte, il est important de collaborer avec les filiales canadiennes des sociétés multinationales dans leurs efforts en vue de conserver et de développer leurs chaînes de fabrication.

Bon nombre de nos concurrents offrent aux investisseurs potentiels les mêmes attraits généraux que le Canada, à savoir une infrastructure efficace, des taux d'imposition concurrentiels, une main-d'oeuvre spécialisée, etc. Si tel est le cas, il est alors doublement important d'offrir à ces investisseurs potentiels des possibilités d'investissement et des services encore plus particuliers. Par exemple, Investissement Canada établit le profil de sociétés canadiennes distinctes qui recherchent des investissements en capital ou sous d'autres formes. Il fait également le relevé des moyens distincts dont dispose le Canada en matière de recherche et de développement et il les présente aux investisseurs comme une raison supplémentaire pour s'implanter au Canada. Fort de ces renseignements, il détermine ensuite des investisseurs potentiels particuliers dans des marchés étrangers et les rencontre afin de les inciter à prendre de l'expansion et à s'établir au Canada. Prêter ainsi une attention particulière à des entreprises exige que l'on y consacre de nombreuses ressources.

Plans pour 1991-1992 :

- l'Agence va continuer à chercher à attirer des investissements de qualité dans tous les secteurs, particulièrement dans les secteurs de l'opto-électronique, des technologies environnementales, de la biotechnologie, des appareils médicaux, des logiciels, de l'intelligence artificielle, des matériaux nouveaux, des technologies océaniques, des télécommunications et de la micro-électronique;

- par l'intermédiaire du Groupe de travail interministériel et du comité d'organisation des sous-ministres, qui sont tous les deux présidés par Investissement Canada, l'Agence intensifiera ses efforts en vue de mieux coordonner les activités et les programmes liés à la promotion de l'investissement des gouvernements fédéral et provinciaux;

- des efforts supplémentaires seront déployés afin de tirer profit des expériences de 1990-1991 et d'entreprendre, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, des projets de promotion de l'investissement visant à soutenir les initiatives du secteur privé;

- l'Agence établira le profil d'un plus grand nombre d'entreprises canadiennes à la recherche d'investissements en capital ou d'autres genres de relations commerciales, et les fera connaître à des investisseurs potentiels;

- l'Agence intensifiera ses efforts pour trouver des moyens d'aider les entreprises et les collectivités canadiennes à maintenir et à accroître la production actuelle au Canada en cette ère de rationalisation de l'entreprise et de ralentissement économique en Amérique du Nord et dans le monde entier;

- on continuera de mettre l'accent sur la promotion des attraits que le Canada offre en tant qu'endroit propice aux investissements par le biais de discours, d'entrevues avec les médias, d'articles et de comptes rendus, tant au pays qu'à l'étranger;

- au cours des entretiens avec des investisseurs se proposant d'acquérir des entreprises canadiennes, on mettra davantage l'accent sur la promotion de normes élevées en matière de protection de l'environnement;

- les initiatives en ce qui concerne la recherche et les politiques comprendront notamment les suivantes :

  - l'analyse de la façon dont l'investissement direct étranger au Canada et l'investissement direct canadien à l'étranger contribuent à la compétitivité de l'économie;

  - l'analyse de la mesure dans laquelle les sociétés mondiales font des affaires à partir de leurs installations établies au Canada et des mécanismes de soutien de l'investissement qui sont nécessaires pour garantir une forte présence de telles sociétés au Canada;

  - l'analyse des régimes d'investissement aux États-Unis et au Mexique dans le cadre des négociations commerciales trilatérales;

  - l'épuration et l'élargissement des deux initiatives de recherche achevées en 1990-1991, à savoir la recherche sur les fusions et les acquisitions et les rapports entre le transfert de technologie et l'investissement étranger;

  - l'analyse des questions touchant l'investissement qui se rapportent au GATT, à l'OCDE et à d'autres organismes internationaux et l'élaboration de politiques relativement à ces questions, y compris la possibilité de mettre sur pied de nouvelles tribunes multilatérales visant à résoudre les questions relatives à l'investissement;

  - l'analyse des facteurs déterminant l'investissement direct étranger et les points forts relatifs du Canada à l'égard de ces facteurs;

  - l'expansion de la série de documents de travail produits par l'Agence et l'organisation de colloques et de conférences dans le but de contribuer à une meilleure compréhension des forces globales qui influent sur l'investissement international ainsi que des enjeux pour le Canada;

Réalisations récentes :

- le Programme de développement des investissements (PDI) du gouvernement fédéral, créé par les ministres en 1985, concentre les moyens et les ressources d'Investissement Canada, du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur du Canada et de celui de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada; le PDI est géré par un comité d'organisation interministériel composé de sous-ministres et il est dirigé par le président d'Investissement Canada;

- deux séries de consultations fédérales-provinciales ont eu lieu dans le but de mieux coordonner les activités de promotion des investissements des gouvernements fédéral et provinciaux; de plus, des initiatives ont été entreprises conjointement avec la Colombie-Britannique, Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse dans le but d'attirer de nouveaux investissements dans le secteur des technologies océaniques au Canada;

- de nombreuses sociétés, grandes et petites, oeuvrant dans un large éventail de secteurs industriels et provenant de partout dans le monde ont reçu des renseignements et des cahiers d'information conçus à leur intention portant sur le monde des affaires canadien et les possibilités d'investissement au Canada;

- l'Agence a élargi ses programmes de promotion de l'investissement axés sur des secteurs en particulier et développé ses documents de communications d'appui de façon à englober les secteurs des technologies océaniques, du traitement des eaux usées industrielles, des télécommunications et de la micro-électronique, de l'intelligence artificielle et des appareils médicaux; les activités de promotion de l'investissement de l'Agence ont entraîné plusieurs investissements dans les secteurs canadiens de l'opto-électronique, de la biotechnologie et des appareils médicaux;

- l'Agence a établi le profil de quelque 200 entreprises canadiennes désireuses d'établir divers types de relations d'investissement avec d'autres entreprises; elle a donc soumis, aux fins d'étude, des possibilités d'investissement très précises au Canada à des investisseurs potentiels en Europe, en Asie et aux États-Unis;

- l'Agence a déployé des efforts pour attirer un plus grand nombre d'investisseurs japonais; par exemple, l'Agence a représenté des entreprises canadiennes à la recherche d'investisseurs lors de la *Osaka Business Opportunities Fair*, elle a entamé des pourparlers avec des entreprises oeuvrant dans le secteur japonais du capital de risque, qui est relativement peu connu, et elle a rencontré individuellement des représentants de nombreuses sociétés japonaises afin de leur faire mieux connaître les possibilités d'investissement au Canada;

- l'Agence a été l'hôte d'événements au cours desquels des représentants d'entreprises canadiennes ont eu l'occasion de rencontrer sur une base individuelle des investisseurs étrangers potentiels oeuvrant dans les domaines de l'opto-électronique, de l'intelligence artificielle, du traitement des eaux usées industrielles, des télécommunications et de la micro-électronique ainsi que de la biotechnologie;

- l'Agence a reçu la visite de missions commerciales provenant de l'Italie, de la Finlande, des États-Unis, de Singapour, de la Corée et de Taïwan, et leur a fourni de l'information;

- en collaboration avec le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada, l'Agence a été l'hôte, conjointement avec le *Financial Post*, d'une importante conférence portant sur les alliances stratégiques; elle a également tenu une série de colloques dans tous les coins du pays à ce sujet, en collaboration avec des universités et des organismes du secteur privé dans le but de renseigner davantage les entreprises canadiennes sur ces relations d'investissement, qui sont de plus en plus populaires;

- une nouvelle publication, intitulée **Investir au Canada : Une perspective intéressante**, dans laquelle sont présentés les avantages qu'offre le Canada comme lieu d'investissement privilégié comparativement aux autres pays du Groupe des sept, a été produite en français, en anglais, en japonais, en allemand, en italien et en arabe;

- en plus d'examiner d'un certain nombre d'importantes acquisitions d'entreprises canadiennes, notamment l'acquisition de la *Polysar Rubber Division* de la société Nova Corporation par la société Bayer AG, celle de la *Consumer's Gas Company* par la société British Gas plc et celle de Canada Packers Inc. par Hillsdown Holdings (Canada) Limited, l'Agence a entrepris, de concert avec le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada, une analyse intensive de l'industrie aéronautique internationale et du marché des aéronefs-navettes ainsi que de l'industrie de l'aérospatiale du Canada en prévision de la vente éventuelle de la *de Havilland Aircraft Division* de la société Boeing, située à Downsview (Ontario), à des intérêts étrangers;

- la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement de l'Agence a organisé deux conférences importantes réunissant des universitaires et des spécialistes intéressés provenant du Canada et de l'étranger; la première avait pour objet l'interrelation entre l'investissement direct étranger et le transfert de technologie; la deuxième portait sur les nombreuses fusions et acquisitions qui ont eu lieu ces dernières années et sur le rôle qu'a joué l'investissement étranger à ce chapitre; les deux conférences ont fait état d'une série de travaux de recherche effectués pour le compte d'Investissement Canada;

- la Division de la recherche et des politiques sur l'investissement a organisé plusieurs colloques et conférences afin de favoriser la discussion et la compréhension au sujet de la mondialisation des marchés, des tendances de l'investissement à l'échelle internationale, du comportement des entreprises par suite d'une prise de contrôle, des obstacles que doivent surmonter les petites et moyennes entreprises, et des efforts déployés par le Canada en matière d'investissement et d'épargne nationale par rapport à ceux des autres pays industrialisés; et

- l'Agence a produit une série de documents de travail basés sur les résultats des conférences, des colloques, des études commandées et des travaux de recherche effectués à l'interne par Investissement Canada; ces études, notamment celle qui s'intitule **Les conséquences de la mondialisation pour les entreprises**, ont fait l'objet d'une importante diffusion et ont été très bien accueillies.

Pour ce qui est de la fonction d'examen de l'Agence, un total de 964 investissements ont été enregistrés au cours de la période allant du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 : 801 avis d'investissement et 163 demandes assujetties à un examen.

Parmi ces investissements, 229 portaient sur la création de nouvelles entreprises et ils représentaient des investissements prévus de l'ordre de 2,2 milliards de dollars; les 735 autres concernaient la prise de contrôle d'entreprises canadiennes dont l'actif total s'élevait à 17,1 milliards de dollars.

Tableau 7 : Tendance du nombre des investissements assujettis à la Loi

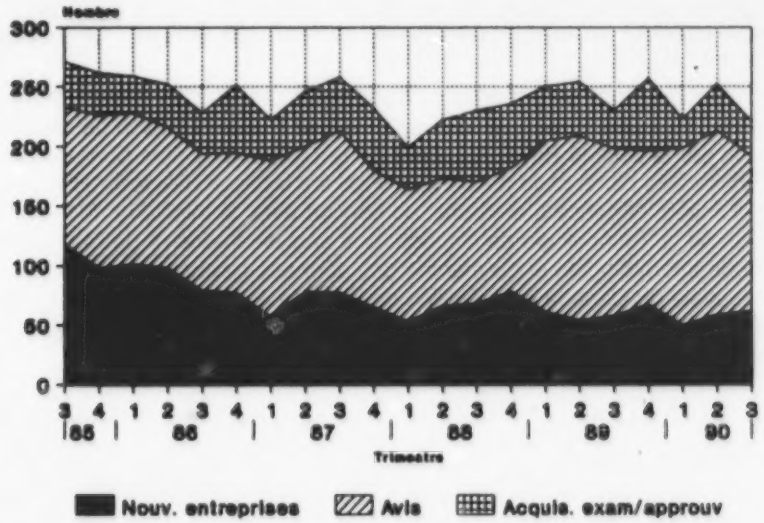

(Données cumulatives 30/06/85 – 30/09/90)

Les 163 transactions qui ont été examinées représentaient des investissements totalisant 14,3 milliards de dollars. Parmi les acquisitions les plus importantes ayant été examinées, mentionnons l'acquisition de Lumonics Inc. par Sumitomo Heavy Industries du Japon; celle de Connaught BioSciences Inc. par l'Institut Mérieux de la France; celle de l'*Atlas Specialty Steels Division* de Rio Algom Limited par Sammi Steel Co. Ltd. de la Corée; le fusionnement des brasseries Molson et Carling O'Keefe; et l'acquisition de Falconbridge Limited par la société en nom collectif de Noranda et de Trelleborg AB de la Suède.

En remplissant sa fonction d'examen, Investissement Canada prête une attention toute particulière aux acquisitions d'entreprises canadiennes dont l'activité est axée sur la technologie. Dans ces cas, l'Agence cherche à déterminer si l'investisseur a réellement l'intention de faire de l'entreprise canadienne acquise une entreprise vraiment concurrentielle à l'échelle internationale. En règle générale, l'Agence cherche également à obtenir de ces investisseurs un engagement ferme à investir dans la recherche et le développement au Canada et, s'il y a lieu, à céder le mandat de production mondial des produits mis au point grâce à la recherche effectuée au Canada.

La Division du secrétaire général et des services juridiques a examiné tous les avis d'investissement et toutes les demandes d'examen pour vérifier s'il étaient conformes avec la *Loi sur Investissement Canada* et le règlement qui s'y rapporte.

La Division a également répondu à des demandes de renseignements officieuses concernant l'interprétation et l'application de la *Loi sur Investissement Canada*. Au cours de l'année financière de 1989-1990, elle a répondu à environ 2 000 demandes de renseignements de cette nature (une moyenne de 38 demandes par semaine).

La Division du secrétaire général et des services juridiques est en outre chargée de traiter les opinions ministérielles officielles émises en vertu de la *Loi sur Investissement Canada*. Entre le 1er avril 1989 et le 31 mars 1990, 37 opinions concernant l'applicabilité de la Loi à certains investissements et huit opinions relatives au statut des investisseurs ont été émises. Les temps de réponse moyens ont été respectivement de 11 et 24 jours.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Aperçu des ressources du Programme

1. Besoins financiers par article

Les besoins financiers d'Investissement Canada par article sont présentés au tableau 8.

Tableau 8 : Détail des besoins financiers par article

(en milliers de dollars)	**Budget des dépenses 1991-1992**	Prévu * 1990-1991	Réel 1989-1990
Personnel			
Traitements et salaires	**6 474**	5 976	5 928
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	**1 001**	955	926
	7 475	6 931	6 854
Biens et services			
Transports et communications	**500**	500	448
Information	**300**	222	147
Services professionnels et spéciaux	**1 380**	1 255	1 012
Location	**195**	190	141
Achat de services de réparation et d'entretien	**50**	55	233
Services publics, fournitures et approvisionnements	**275**	275	358
Autres subventions et paiements	**2**	3	3
	2 702	2 500	2 342
Total des dépenses de fonctionnement	**10 177**	9 431	9 196
Capital	**30**	229	313
	10 207	9 660	9 509

* Les prévisions pour 1990-1991 sont fondées sur l'information dont disposait la direction au 30 novembre 1990.

2. Besoins en personnel

Les dépenses en personnel représentent 73,3 % des dépenses totales du Programme. Un aperçu des besoins en personnel du Programme est présenté au tableau 9.

Tableau 9 : Détail des besoins en personnel

	Années-personnes* contrôlées par le CT			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990		
Gestion	14	11	12	61 500 - 125 100	86 455
Scientifique et professionnelle	9	7	8	20 000 - 79 367	51 426
Administration et services extérieurs	60	57	56	15 516 - 73 032	53 290
Technique	4	3	2	16 124 - 73 716	40 121
Soutien administratif	38	41	42	16 356 - 40 768	27 998
Exploitation	1	1	1	16 989 - 51 984	-
	126	120	121		

	Autres années-personnes*			Échelle des traitements actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1991-1992
	Budget des dépenses 1991-1992	Prévu 1990-1991	Réel 1989-1990		
Cadres supérieurs	1	1	1	44 300 - 165 500	-

* L'expression « **années-personnes** » désigne l'emploi d'une personne pendant une année complète ou l'équivalent (p. ex., l'emploi de trois personnes pendant quatre mois chacune). Une année-personne peut viser les employés rémunérés au tarif des heures normales (au Canada ou à l'étranger), permanents ou non, à temps plein ou partiel, saisonniers, nommés pour une période déterminée ou occasionnels, et les autres types d'employés.

Les « **années-personnes contrôlées** » sont assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. À quelques exceptions près, le Conseil du Trésor contrôle directement le nombre d'années-personnes des ministères et organismes énumérés à l'annexe I des parties I et II de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. Le Conseil du Trésor ne contrôle pas les années-personnes concernant le personnel des ministres nommé en vertu de l'article 39 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* ni les nominations faites en vertu d'un décret. En outre, les années-personnes de certains ministères et organismes peuvent ne pas être assujetties au contrôle du Conseil du Trésor. Dans la partie II du Budget des dépenses, les années-personnes contrôlées sont identifiées comme années-personnes « autorisées ».

Les « **autres** » **années-personnes** ne sont par assujetties au contrôle du Conseil du Trésor, mais sont divulguées à la partie III du Budget des dépenses, dans un tableau comparatif avec les années précédentes, à l'appui des dépenses en personnel requises énoncées dans le Budget des dépenses.

Nota : Les colonnes concernant les années-personnes montrent la répartition prévue des années-personnes du Programme, contrôlées ou non, selon le groupe professionnel. La colonne concernant l'échelle des traitements actuelle indique les échelles salariales selon le groupe professionnel en vigueur depuis le 1er octobre 1990. La colonne visant l'échelle des traitements moyens indique les coûts salariaux estimatifs de base, y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations d'échelon annuelles, les promotions et la rémunération au mérite, le tout divisé par le nombre d'années-personnes dans le groupe

professionnel. Les modifications apportées à la répartition des éléments utilisés pour le calcul peuvent influer sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

3. Coût net du Programme

Le Budget des dépenses du Programme ne comprend que les dépenses qui doivent être imputées aux crédits votés. Le tableau 10 présente d'autres éléments de coût dont il faut tenir compte pour établir le coût total estimatif du Programme.

Tableau 10 : Coût total estimatif du Programme pour 1991-1992

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses 1991-1992	Plus autres coûts	Coût total estimatif du Programme	
			1991-1992	1990-1991
	10 207	1 009	**11 216**	10 885

* Les autres coûts, qui s'élèvent à 1 009 000 $, comprennent :

	(en milliers de dollars)
• les locaux fournis sans frais par Travaux publics Canada;	761
• l'émission des chèques et autres services comptables fournis sans frais par Approvisionnements et Services Canada; et	12
• les avantages sociaux des employés, ceci couvrant la contribution de l'employeur aux primes des régimes d'assurance et les frais payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor.	236

B. Index des sujets

A

Accès au marché, 6, 9, 14, 17-18
Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (l'ALÉ), 6, 9, 14, 16
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), 13, 16, 19
Acquisitions (voir Transactions assujetties à l'examen)
Avancement des femmes, 6
Avis, 13, 21-22

C

Climat de l'investissement, 13-14, 17-18
Collaboration provinciale, 6, 12, 15, 18, 20
Conference Board du Canada (voir Enquêtes internationales)
Conférences et colloques, 8-9, 15-16, 20-21

D

Demandes, 13, 21-22
Documents de travail, 8, 13, 16 19, 21

E

Efforts en matière de communications, 12, 19-21
Enquêtes internationales, 16
Études sur l'investissement, 17, 19, 21
Europe 1992, 17

F

Flux de l'investissement direct étranger au Canada, 6, 8-9, 14-17, 19, 21
Flux de l'investissement direct canadien à l'étranger, 6, 8, 15, 19
Fonction d'examen, 16, 22
Fonction publique 2000, 6
Forum économique mondial (voir Enquêtes internationales)

I

Investissement en provenance de Hong Kong, 8

M

Mondialisation, 14, 21

N

Négociations commerciales trilatérales, 6, 16, 19

O

Opinions ministérielles, 13, 22-23
Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), 13, 16, 19

P

Profils d'entreprises, 8-9, 18, 20
Programme de développement des investissements (PDI), 19

R

Rencontres individuelles, 9, 18, 20

T

Technologies stratégiques, 9, 18, 20
Transactions assujetties à l'examen, 9, 21-22